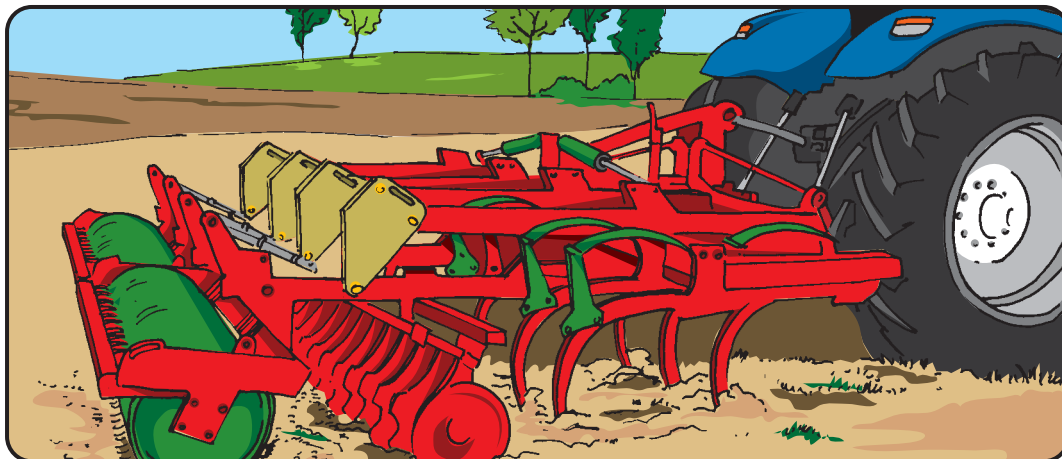


LE TRAVAIL SIMPLIFIÉ DU SOL

Le travail simplifié du sol correspond à la suppression du labour et donc à un travail superficiel du sol.
La profondeur de travail est comprise entre 5 et 10 cm.



Le travail simplifié du sol limite l'érosion dans la parcelle ainsi que le ruissellement grâce aux phénomènes suivants :

- La matière organique s'accumule à la surface du sol retardant la formation d'une croûte de battance,
- Favorise l'activité biologique du sol et donc l'infiltration de l'eau,
- Laisse les résidus en surface qui couvrent le sol et réduisent l'impact des gouttes de pluie
- Améliore la stabilité structurale du sol.

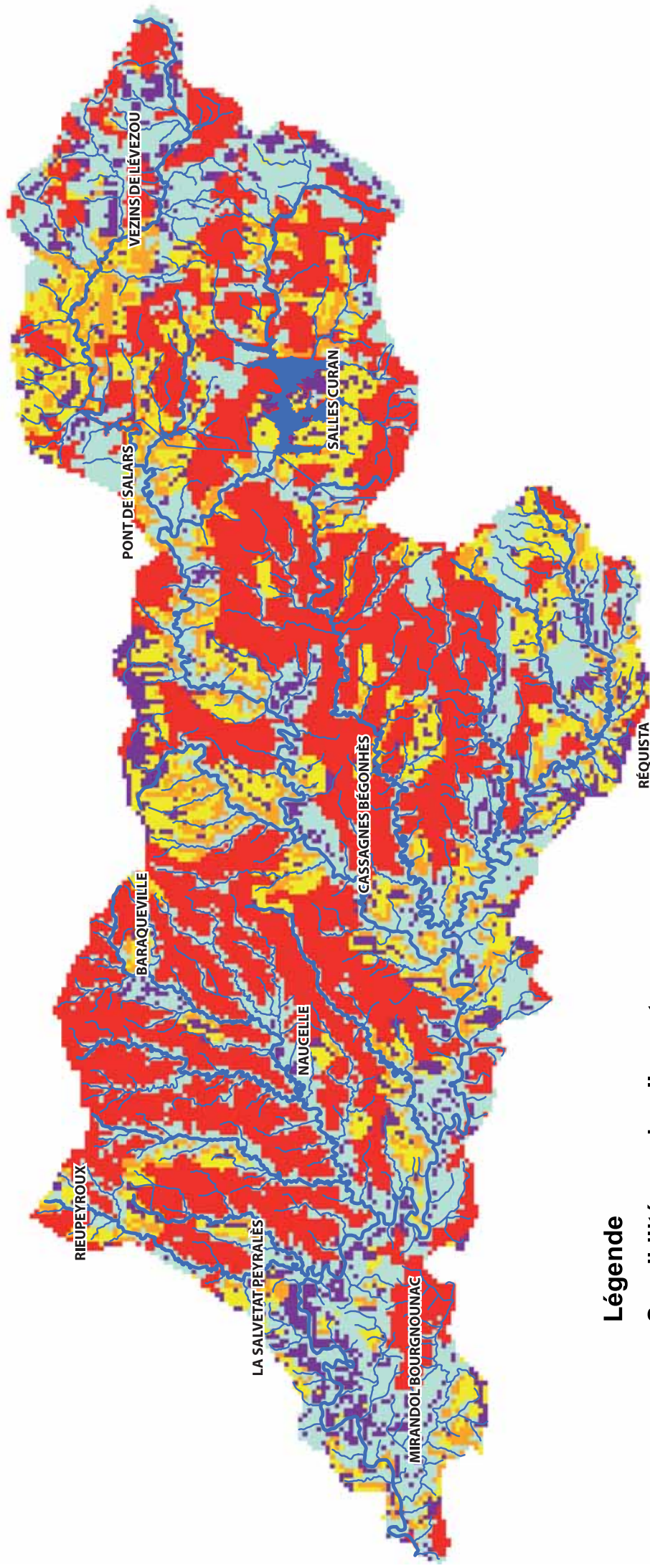
Les avantages pour le sol :

- Matière organique accumulée en surface
- Augmentation de l'activité biologique et microbienne dans le sol
- Augmentation de la capacité de rétention en eau (diminution du lessivage)
- Réduit l'érosion

Les avantages économiques et sociaux :

- Diminue le temps de travail
- Diminue la consommation de fuel
- Diminue les charges de mécanisation

CARTE DE SENSIBILITÉ DES SOLS AU RUISSELLEMENT SUR LE BASSIN VERSANT DU VIAUR



Légende

Sensibilité au ruissellement

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

